

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 16 octobre 2023

Délibération n° CP-2023-2597

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Fondation innovation et transitions (FIT) pour l'organisation de la 16ème édition des Journées de l'économie (Jéco) du 14 au 16 novembre 2023 à Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Rapporteur : Madame Séverine Hémain

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 29 septembre 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Jean-Claude Ray

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, Mme Chadier, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Duvivier Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Charmot (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Crespy (pouvoir à M. Seguin), Mme Dehan (pouvoir à M. Ray), M. Marion (pouvoir à Mme Brunel), Mme Vacher (pouvoir à Mme Khelifi).

Commission permanente du 16 octobre 2023**Délibération n° CP-2023-2597**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à la Fondation innovation et transitions (FIT) pour l'organisation de la 16ème édition des Journées de l'économie (Jéco) du 14 au 16 novembre 2023 à Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

La Commission permanente,

Vu le rapport du 27 septembre 2023, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

La FIT, nouvelle appellation de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), est une fondation reconnue d'utilité publique, régie par des statuts approuvés par arrêté ministériel du 20 décembre 2022. Elle a été créée par des acteurs socio-économiques, académiques et institutionnels avec pour ambition de favoriser le progrès de la connaissance et de l'innovation en portant des actions soutenues par des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et du monde socio-économique. Elle entend contribuer à un développement scientifique, environnemental, social, économique et culturel, équilibré et solidaire sur le territoire, en agissant au service de l'intérêt général.

La FIT sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation, à Lyon, des Jéco.

Organisées à Lyon depuis 2008, sous l'impulsion de Pascal Le Merrer, enseignant à l'École normale supérieure de Lyon, les Jéco sont, à ce jour, uniques en France.

Événement national annuel grand public, l'objectif est de présenter aux citoyens une pédagogie de l'économie pour une meilleure compréhension des enjeux et des mécanismes économiques et sociaux contemporains. Il s'agit d'un événement gratuit, accessible sur inscription.

Les Jéco offrent une occasion d'ouvrir la réflexion économique à un large public en conciliant la présentation pédagogique des analyses et les débats entre économistes, chefs d'entreprise, journalistes, acteurs sociaux et responsables politiques. Elles s'organisent en lien avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

II - Objectifs

La Métropole est l'un des principaux partenaires de l'événement. Son soutien a pour objectif d'accompagner les Jéco afin qu'elles se positionnent comme l'événement national grand public de référence sur les sciences économiques.

Les Jéco sont l'occasion pour la Métropole d'accroître la visibilité nationale du territoire comme lieu de débat économique et de valoriser son dynamisme économique et ses ressources universitaires.

La couverture médiatique de l'événement est une opportunité pour valoriser le territoire grâce à la présence, durant 3 jours, de personnalités nationales et internationales.

Au regard de l'intérêt que représente cet événement, de son rayonnement et de son ampleur grandissante en termes de public touché et de visibilité, la Métropole souhaite renouveler son soutien à l'organisation de cette manifestation.

III - Compte-rendu de l'édition 2022 et bilan

Par délibération de la Commission permanente n° CP-2022-1376 du 16 mai 2022, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL pour la tenue, à Lyon, de la 15^{ème} édition des Jéco du 15 au 17 novembre 2022.

Cette 15^{ème} édition a proposé comme fil conducteur le thème des bifurcations des économies. Ainsi, le programme a été articulé autour des sorties de crise et des transformations majeures à venir, qu'elles soient politiques, économiques et sociales. Les Jéco ont proposé des réflexions de la part de chercheurs, experts et acteurs économiques, sociaux et politiques dans l'objectif d'identifier les enjeux prioritaires et de réfléchir aux formes de coordination à privilégier pour construire une transition écologique soutenable, intensifier les efforts de recherche et d'innovation et construire une société plus inclusive.

Des sujets tels que la résilience de nos sociétés, le dialogue social, la transformation de l'industrie, le coût du logement dans les grandes villes ou encore la participation citoyenne ont pu être traités. Cette 15^{ème} édition a accueilli des économistes de renommée mondiale comme Philippe Aghion, Gilbert Cette et Jean Tirole ou encore Laurence Boone et Hélène Rey. Les représentants du monde socio-économique ont répondu présents avec des intervenants tels que Agnès Benassy-Quéré, Eva Sadoune, Cécile Duflot, Patrick Artus, Laurent Berger ou encore François Villeroy de Galhau.

Depuis 2020, suite à la crise sanitaire et aux périodes de confinement, les Jéco proposent un format hybride avec des conférences en présentiel et en digital. Ce dernier format permet de toucher davantage le public comme des salariés en entreprise qui peuvent suivre le programme sur internet sans se déplacer. L'événement a ainsi réuni plus de 250 intervenants autour de 69 conférences (55 en présentiel et 14 exclusivement en ligne). Plus de 50 000 participants, en cumulé, ont assisté à l'événement avec 21 520 participants physiques et 28 500 connexions en direct et en rediffusion pour visualiser les conférences en ligne.

Les Jéco ont continué à accroître leur présence sur internet et les réseaux sociaux, engagée depuis déjà quelques années. En 2022, les Jéco ont poursuivi le développement de leur bibliothèque virtuelle sur internet (sur le site touteconomie.org) pour faciliter l'accès aux analyses et informations économiques avec plus de 856 vidéos (soit plus de 958 heures de visionnage). Le site internet de l'événement a reçu 90 527 visites en 2022 dont 19 000 la semaine de la manifestation. Par ailleurs, le nombre d'abonnés Twitter au compte Jéco s'élève aujourd'hui à 2 975 abonnés (+ 6 % par rapport à 2021), la chaîne YouTube compte 5 440 abonnés (+ 40 % d'augmentation annuelle) et le profil LinkedIn rassemble plus de 1 900 abonnés (soit une augmentation de 36 % par rapport à 2020).

L'expertise de la Métropole a été valorisée avec l'intervention de conseillers métropolitains sur des sujets à fort enjeux comme l'industrie dans les territoires, l'alimentation durable ou encore l'économie sociale et solidaire et les nouveaux modèles d'entreprises.

L'objectif de démocratisation des sujets économiques est atteint avec plus de 85 % des personnes interrogées qui estiment que les conférences sont accessibles à tous et 80 % qui déclarent que la qualité des échanges entre intervenants les aide à comprendre les sujets d'actualité.

La couverture médiatique des Jéco 2022 est particulièrement satisfaisante avec plus de 180 retombées, dont 62 au niveau national, dans plus de 180 médias (11 reportages télévisés, 37 articles dans la presse écrite et 125 sur internet).

Lancés en 2018, les Jéco étudiants proposent de favoriser les échanges entre étudiants en économie et chercheurs avec un intérêt partagé autour de sujets qui mobilisent les économistes aujourd'hui. À l'occasion de cette 15^{ème} édition, les Jéco ont accueilli une dizaine de délégations d'étudiants d'universités de France, Belgique et Suisse qui ont pu échanger avec des professionnels sur leurs parcours.

Cette année, les Jéco ont été retenues par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projets Actions et événements en France sur l'Union européenne. Afin de rapprocher le grand public des grands enjeux européens mais aussi d'encourager le débat citoyen sur ces questions, les Jéco ont mis en place le projet Mieux comprendre l'Europe aux Jéco avec l'organisation de 6 tables rondes autour du sujet.

IV - Programme de l'édition 2023 et plan de financement prévisionnel

La 16^{ème} édition des Jéco se tiendra à Lyon du 14 au 16 novembre 2023 et accueillera, cette année encore, de prestigieux intervenants du monde économique et politique autour du thème Surmonter nos fragilités. Nos sociétés occidentales ont développé, jusqu'au début du XXI^{ème} siècle, un modèle basé sur le progrès matériel, scientifique et social sans limite, dans un contexte de mondialisation, avec une impression de domination sur notre environnement. L'actualité des dernières années avec les crises financières, sanitaires, géopolitiques, sociétales et environnementales nous révèlent les multiples fragilités auxquelles nous sommes confrontés. Le risque est d'assister à la tentation du repli avec une montée des tensions. Une autre voie consiste à construire des solutions collectives qui supposent que nous réinventons nos modes de vie et nos rapports aux autres et à l'environnement.

L'édition 2023 proposera une soixantaine de conférences en présentiel avec plus de 250 intervenants. Une partie du programme sera de nouveau accessible en digital pour toucher un panel plus large de citoyens, avec une vingtaine de conférences enregistrées et retransmises.

L'organisation des conférences est validée par un comité scientifique réunissant les principaux économistes académiques et journalistes économiques au niveau national. Ce comité est présidé par monsieur Roger Guesnerie du Collège de France. Le soutien de la Métropole se traduit à travers l'introduction de nouvelles thématiques et des conférences comme "100 % sécurité sociale, possibilité et faisabilité", "Quelle limite doit-on donner à la propriété privée ?" ou encore "Faut-il donner une valeur économique à la nature ?" seront proposées lors de l'édition 2023.

Aujourd'hui, les Jéco ont atteint une taille adaptée aux ambitions initiales de l'événement avec environ 50 000 participants en cumulé. Reprenant le format des éditions précédentes, les Jéco poursuivront l'objectif de participer à une meilleure compréhension de l'économie par le grand public et de renforcer la visibilité nationale de la Métropole en matière économique. Il s'agira, notamment, de confirmer la réussite en termes de nombre de participants et de retombées médiatiques au niveau local et international.

Des actions seront engagées afin d'apporter des améliorations à l'événement et développer :

- la participation des entreprises et des acteurs économiques locaux,
- l'internationalisation des intervenants en proposant la traduction de certaines conférences,
- les partenariats avec les facultés d'économie et les grandes écoles françaises et étrangères pour valoriser les ressources universitaires en sciences économiques de l'agglomération lyonnaise,
- la poursuite de l'accueil de délégations d'étudiants francophones,
- le recrutement de nouveaux partenaires privés et publics afin de sécuriser le développement de l'événement.

Par ailleurs, les Jéco s'engagent à faire de cette 16^{ème} édition un événement à impact positif pour le territoire. Il s'agira d'organiser un événement qui s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale (ancrage territorial, inclusion, achats responsables etc.) et qui limite son impact écologique (prévention des déchets, maîtrise de l'impact carbone, optimisation des ressources etc.).

Le budget prévisionnel pour l'année 2023 est le suivant :

Dépenses	Budget (montant en €)	Recettes	Budget (montant en €)
communication	50 000	Métropole	52 600
logistique	55 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	36 000
prise en charge des intervenants	40 000	Commission européenne	25 000
frais de personnel	220 000	Caisse des dépôts et consignations	40 000
frais de fonctionnement	10 000	Université Lyon 3	10 000
		Banque de France	30 000
frais de gestion	25 000	Caisse d'épargne Rhône-Alpes	60 000
		Banque Populaire	60 000
		APICIL	40 000
		Institut national de la statistique et des études économiques	16 400
		Kéolis	10 000

Dépenses	Budget (montant en €)	Recettes	Budget (montant en €)
		SNCF	10 000
		Algoé	10 000
Total	400 000	Total	400 000

Le budget global pour l'organisation de la manifestation en 2023 s'élève à 400 000 €.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FIT pour l'organisation de l'édition 2023 des Jéco à Lyon, soit un montant équivalent à la subvention accordée en 2022 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FIT pour la préparation et l'organisation de la 16^{ème} édition des Jéco du 14 au 16 novembre 2023 à Lyon,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la FIT, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 52 600 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 65 - opération n° 0P02O5802.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 17 octobre 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20231016-311644-DE-1-1 Date de télétransmission : 17 octobre 2023 Date de réception préfecture : 17 octobre 2023
